



MINISTÈRE DE
L'ÉDUCATION NATIONALE

MINISTÈRE DE
L'ENSEIGNEMENT SUPÉRIEUR
ET DE LA RECHERCHE



L'épreuve d'histoire- géographie en Terminale S

Equipe des IA-IPR d'histoire géographie
Académie de Lyon

A compter de la **session 2015** du baccalauréat

- Épreuve **écrite de 3 heures ; coefficient 3.**
- Portant sur le **programme** de la classe de terminale de cette série paru au **B.O.E.N. n°8 du 21 février 2013.**

BOEN n° 43 du 21 novembre 2013

L'épreuve est composée de **deux parties** :

- - **première** partie : une **composition** en réponse à un sujet d'histoire ou de géographie ;
- - **deuxième** partie : un exercice portant sur la discipline qui ne fait pas l'objet de la composition :
 - en histoire : analyse d'un ou de deux document(s) ;
 - en géographie : soit l'analyse d'un ou de deux document(s), soit la réalisation d'un croquis d'organisation spatiale d'un territoire.



Objectifs de l'épreuve



L'épreuve d'histoire-géographie du baccalauréat en série S a pour objectif **d'évaluer l'aptitude du candidat à :**

- mobiliser, au service d'une réflexion historique et géographique, les connaissances fondamentales pour la compréhension du monde et la formation civique et culturelle du citoyen ;

- exploiter, **hiérarchiser et mettre en relation** des informations ;
- analyser et interpréter des documents de sources et de natures diverses ;(**sans plus**)
 - rédiger des réponses construites et argumentées, montrant une maîtrise correcte de la langue ;
 - comprendre, interpréter et pratiquer différents langages graphiques.

Nature des exercices

1. La composition

Le candidat traite un sujet parmi **deux proposés à son choix** dans la même discipline.

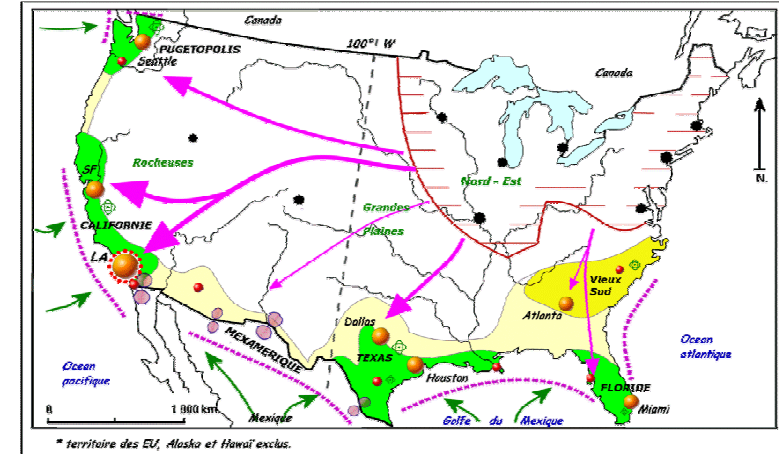
Pour traiter le sujet choisi, il produit une **réponse organisée et pertinente, comportant une introduction, plusieurs paragraphes et une conclusion.**



2. L'analyse de documents ou la réalisation d'un croquis

- L'exercice **d'analyse de document(s)**, en histoire comme en géographie, comporte un **titre, un ou deux documents** et, si nécessaire, des notes explicatives. Il est accompagné **d'une consigne** visant à orienter le travail du candidat.
- En **géographie**, un exercice d'un autre type peut être proposé : réalisation d'un **croquis d'organisation spatiale d'un territoire.**

Analyse de documents ou réalisation d'un croquis



2.1. En histoire, l'analyse d'un ou de deux document(s)

Attendus : mise en œuvre des démarches de l'analyse de document en histoire.

2.2. En géographie

- soit l'analyse d'un ou de deux document(s) : mise en œuvre des démarches de l'analyse de document en géographie :
- soit la réalisation d'un croquis d'organisation spatiale d'un territoire, en réponse à un sujet (dans ce cas, un fond de carte est fourni au candidat).

Épreuve orale de contrôle

- Durée : 20 minutes (10 minutes d'exposé ; 10 minutes de questionnement).
- Temps de préparation : 20 minutes.
- L'épreuve porte à la fois sur le programme d'histoire et de géographie de la **classe de terminale**. Le candidat tire au sort un sujet. **Chaque sujet comporte une question d'histoire et une question de géographie.**

